Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2010)

Heft: 247-248

Artikel: Les coulisses d'un consulat. Partie 5, Dernier volet de notre série sur les services consulaires

Autor: Alliaume, Philippe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849403

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Propos recueillis par Philippe Alliaume

Les coulisses d'un consulat (5)

Dernier volet de notre série sur les services consulaires.

Suisse Magazine : Avez-vous des relations avec les consulats d'autres nations dans les pays d'accueil ? Cela vous permet-il de tirer des comparaisons et des différences ?

Rudolf Metzler : Dans certains pays les contacts entre représentations étrangères et nos fonctionnaires sont très étroits. C'est notamment le cas dans certains pays d'Afrique ou encore d'Asie. De suite deux exemples concrets. Un de mes collaborateurs, alors en poste à Abidjan, rencontrait régulièrement ses homologues des représentations diplomatiques pour faire le point sur la situation sécuritaire. Ici à Paris des réunions entre consulats de l'Union européenne ont lieu régulièrement, sous la conduite du pays qui préside l'Union. En vertu de notre participation à Schengen, notre consulat est aussi invité à participer à ces réunions.

SM : En tant que personnel du DFAE, vous êtes soumis à la dure loi des « transférables ». Comment vivez-vous ces transferts ?

R.M. : Parfois, nous nous considérons comme des nomades des temps modernes car un transfert représente malgré tout, même après de nombreuses années de carrière, un déracinement assez important. La découverte d'un nouvel environnement dans lequel il faut à nouveau chercher ses repères et tisser des liens d'amitié peut, selon le lieu d'affectation, prendre passablement de temps.

Après des années d'expérience, même s'il y a une certaine routine qui s'installe notamment dans la logistique des transferts, des sentiments contrastés (tristesse, soulagement, inquiétude) par rapport à l'endroit qu'on quitte ou que l'on va rejoindre, se font place à chaque transfert. De plus, ces sentiments peuvent aussi être différents à l'intérieur de sa propre famille.

Les enfants qui voyagent avec leurs parents pendant plusieurs années avant de retourner vivre en Suisse sont, sur le plan affectif et psychologique, en quelque sorte des enfants de nulle part, déracinés lors de chaque transfert et dont l'adaptation à un nouveau pays, une nouvelle école et un nouvel environnement n'est pas toujours facile.

Néanmoins, le bilan de notre profession, avec nos valises sous les bras et toujours sur les routes et dans les avions, est positif et apporte beaucoup de satisfaction personnelle pour avoir eu la chance de connaître tant de lieux et de gens, mais aussi pour avoir la conscience que notre travail a été utile à nos concitoyens à l'étranger. ■

Le saviez-vous ?

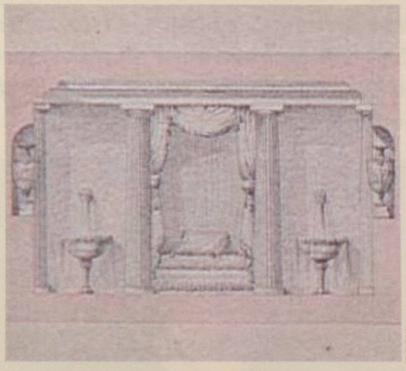
RMN

À l'époque du baron de Besenval, alors qu'à Versailles les salles de bain étaient rares, le baron avait fait construire sous son hôtel un nymphée qui semble montrer que la propreté helvétique n'est pas une invention du XXe siècle. Désaffecté dès le XIXe siècle, il a bien subi l'outrage du temps. Il n'en reste plus qu'une plaque mémoriale dans un local devenu entre temps une cave. Les services compétents du patrimoine l'ont néanmoins maintenu dans leur inventaire qui regroupe de très nombreux autres vestiges qui font régulièrement l'objet d'arbitrages. Au risque de mettre fin à une belle légende, il est peu probable qu'on se baigne de nouveau dans les sous-sols du 142 rue de Grenelle.

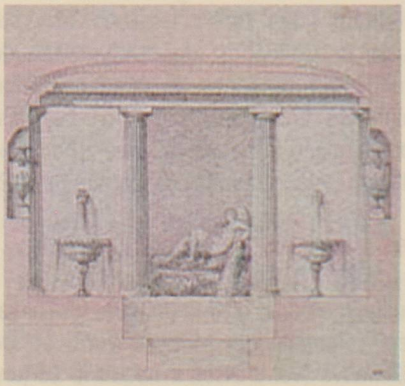
RMN